

1889  
COMMISSION chargée d'examiner le projet de loi,  
adopté par la Chambre des Députés, portant  
autorisation au Ministre de la Marine et des  
Colonies de commander deux croiseurs à  
l'industrie. (N° 33, session 1889.)

Nommée le 19 janvier 1889.

MM.

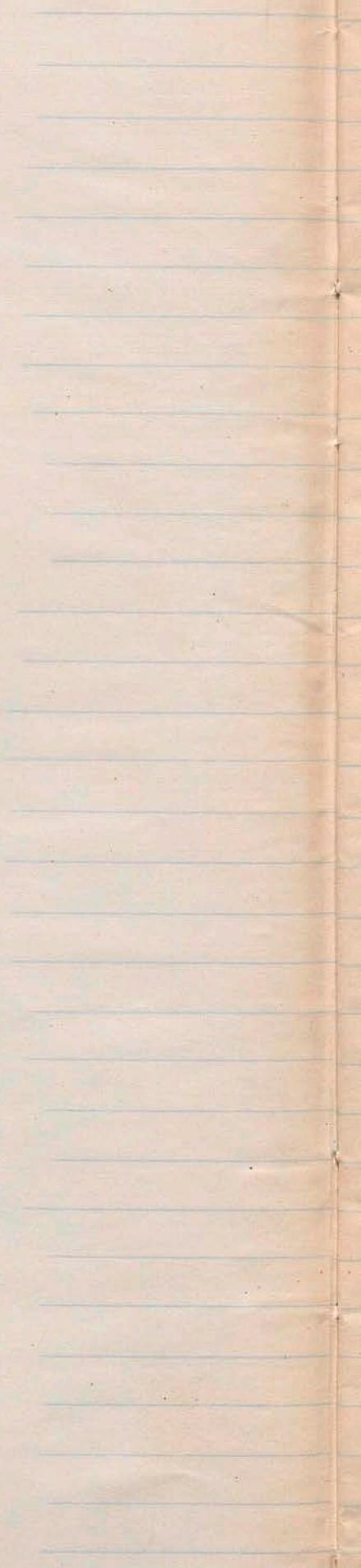
- 1<sup>er</sup> BUREAU : REYMOND.  
2<sup>e</sup> — AMIRAL JAURÈS.  
3<sup>e</sup> — CADUC.  
4<sup>e</sup> — LISBONNE.  
5<sup>e</sup> — BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE.  
6<sup>e</sup> — DUPOUY.  
7<sup>e</sup> — CABANES.  
8<sup>e</sup> — AMIRAL PEYRON.  
9<sup>e</sup> — AUDREN DE KERDREL.

Secrétaire

Président

Rapporteurs

# 5



A

Commissions relative à la Commande  
à faire à l'Industrie privée de  
Deux croiseurs.

La séance est ouverte à deux heures  
sont présents: M<sup>rs</sup> Barthélemy, J<sup>r</sup> Hilaire  
Caduc, Dupouy, André de Kerdel, & Peyron  
à Jaurès, Lisbonne, Raymond  
M<sup>rs</sup> Barthélemy J<sup>r</sup> Hilaire Président, M<sup>rs</sup> Raymond Secrétaire  
Absent M<sup>r</sup> Cubam  
A l'unanimité les Commissions sont  
favorables au projet. M<sup>r</sup> l'amiral  
Peyron est nommé rapporteur  
Paris le 21 janvier 1889

Le Secrétaire

Le Président

B. J<sup>r</sup> Hilaire